

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale **Colle de montage MK**

Unique Formulation Identifier (UFI) J440-F0W4-S00C-KRDF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes adhésif

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement.
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise fischerwerke GmbH & Co. KG
Klaus-Fischer-Straße 1
D-72178 Waldachtal
Téléphone: +49(0)7443 12-0
Fax: +49(0)7443 12-4222
Courriel: info-sdb@fischer.de
Internet: www.fischer.de

Dispositif de mise en circulation fischer S. A. S.
12, rue Livio B.P. 1 82
FR-67022 Strasbourg-Cedex 1
Téléphone: +33 3 88 39 18 67
Fax: +33 3 88 39 80 44
Courriel: info@fischer.fr
Internet:

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence ORFILA No.: 01 45 42 59 59 ou +49(0)6132-84463 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 2; H361 Aquatic Chronic 3; H412 Flam. Sol. 1; H228 STOT RE 2; H373

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



GHS07



GHS08



GHS02

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

Valeurs H

H228: Matière solide inflammable.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus .

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Valeurs P

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans traitement des déchets spéciaux .

2.3 Autres dangers

Risque pour la santé

Aucune information disponible.

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement

Aucune information disponible.

Indication de danger

Aucune information disponible.

Consignes de danger

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
acétone	No. CAS: 67-64-1 No.-CE: 200-662-2 No.-Index: 606-001-00-8 No. REACH: 01-2119471330-49	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	< 15.0 pds %
Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	No. CAS: 64742-49-0 No.-CE: 265-151-9 No. REACH: 01-2119475133-43	Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Repr. 2; H361 Aquatic Chronic 2; H411 Flam. Liq. 1; H224	< 10.0 pds %
acétate d'éthyle	No. CAS: 141-78-6 No.-CE: 205-500-4 No.-Index: 607-022-00-5	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	< 10.0 pds %
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	No. CAS: 128-37-0 No.-CE: 204-881-4 No. REACH: 01-2119555270-46	Aquatic Chronic 1; H410	< 0.3 pds %

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
En cas d'inhalation	Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
En cas de contact avec les yeux	Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucune information disponible.
-----------	--------------------------------

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

L'assistance médicale immédiate	En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.
Un traitement médical spécial	Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	brouillard, (eau), Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, Poudre d'extinction
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
---	---

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).
Autres indications sur la lutte contre les incendies	Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pour les non-secouristes Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle: Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Éloigner toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
---------------------------	--

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrières antipollution).
---	--

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres paragraphes Référence à d'autres sections : 7 / 8 / 13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger Conserver le récipient bien fermé.
Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
Stocker conformément à la réglementation locale.

Matériaux inappropriés pour les conteneurs Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant les stockages en commun Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne) 4.1 B

Température de stockage recommandée +5 - 25 °C

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****acétone****France**

Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m ³	TMP n°	FT n°	Date d'émission	Source
500	1210	1000	2420	84	3	2007	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en ...

Europe			
Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à long terme / ppm	Date d'émission	Source
1 210	500	2000/39	DIRECTIVE 2009/161/UE

acétate d'éthyle

France							
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m ³	TMP n°	FT n°	Date d'émission	Source
200	734	400	1468	84	18	1983	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en ...

Europe						
Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à long terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m ³	Valeur à court terme / ppm	Date d'émission	Source	
734	200	1468	400	2017/164	DIRECTIVE 2009/161/UE	

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

France		
Valeur à long terme / mg/m ³	Date d'émission	Source
10	1987	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en ...

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Protection des mains	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Matière appropriée	Gants de protection conformes à EN 374. Caoutchouc butyle, CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène), NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc fluoré
Matière non-appropriée	L'usage de gants en PVC ou en caoutchouc n'est pas recommandé.
Epaisseur de la matière	accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation
Temps de pénétration	accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation
Remarque	Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
allusion	Remplacer en cas d'usure!

Protection des yeux	En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues
Notent	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.
Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. voir la section 6/7
Mesures d'ordre technique	Assurer une aération suffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Pâte
Couleur	beige
Odeur	de solvant
Seuil d'odorat	non déterminé
Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'éclair [°C]	< 60
Vitesse d'évaporation [kg/(s*m²)]	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [Vol-%]	
Valeur limite inférieure	Aucune donnée disponible
Valeur limite supérieure	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur [kPa]	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité [g/cm³]	1,17

Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Solubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible
Auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition [°C]	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique [mm ² /s]	> 20,5
Température	40 °C
propriétés explosives	non explosif.
Risque d'explosion.	Non-explosif
Propriétés comburantes	Non

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réactivité	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
------------	---

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique	Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir rubrique 7.
--------------------	---

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.
-----------------------	---

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.
---------------------	--

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	Acides forts et oxydants forts
-------------------	--------------------------------

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux - Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale [mg/kg]

Composants dangereux

acétone			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5800	DL50	rat	données de l'entreprise

Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5000	DL50	Rat	données de l'entreprise

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
> 6000	DL50	Rat	24 h	données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]

Composants dangereux

acétone			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 20000	DL50	lapin	données de l'entreprise

Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée	Source
> 2000	DL50	Rat	4 h	données de l'entreprise

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 2000	DL50	Rat	données de l'entreprise

Toxicité par inhalation [mg/l]

Composants dangereux

acétone				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
76	CL50	rat	4 h	données de l'entreprise

Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas				
Valeur	Critère de test	Durée d'administration	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5000	CL50	4 h	Rat	données de l'entreprise

Irritation primaire cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritation respiratoires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénèse Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]

Voie d'exposition par inhalation

Effets spécifiques Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson [mg/l]

Composants dangereux

acétone

Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
6210	CL50	Tête de boule	96 h	données de l'entreprise

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol					
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
1,1	CL50	Oryzias latipes (Ricefish)	OCDE 203	96 h	données de l'entreprise

Toxicité pour les daphnies [mg/l]

Composants dangereux

acétone					
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source	
8800	EC50	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	données de l'entreprise	

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol					
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source	
0,84	CL50	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	données de l'entreprise	

Toxicité pour les algues [mg/l]

Composants dangereux

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol					
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source	
7	EC50	Pseudokirchneriella subcapitata	72 h	données de l'entreprise	

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Vider les restes.
 Emballages vides: Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 produit: Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément à la réglementation locale.

allemand sur les matières dangereuses GefStoffV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité. Cette fiche de données de sécurité contient plus qu'un scénario d'exposition sous forme intégrée. Le contenu de ces scénarios d'exposition ont été repartis dans les sections 1.2, 8, 9, 12, 15 et 16.

Autres réglementations

La fiche de données de sécurité est conforme au RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 16: Autres informations

Teneur en taux de H

H224: Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
 H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
 H228: Matière solide inflammable.
 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315: Provoque une irritation cutanée.
 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus .
 H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
 H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Énoncé des classes de risque

Flam. Liq.: Liquide inflammable
 Eye Irrit.: Irritation oculaire
 STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.
 Asp. Tox.: Danger par aspiration
 Skin Irrit.: Irritation cutanée
 Repr.: Toxicité pour la reproduction
 Aquatic Chronic: Danger pour le milieu aquatique
 Flam. Sol.: Matière solide inflammable
 STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.

classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon

Classification	Évaluation
Eye Irrit. 2; H319	calculé

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Colle de montage MK



Situation: 15.01.2021

Version: 3/fr

Date d'impression: 15.01.2021

l'ordonnance (CE) N° 1272/2008
[CLP]

Classification	Évaluation
Repr. 2; H361	calculé
Aquatic Chronic 3; H412	calculé
Flam. Sol. 1; H228	calculé
STOT RE 2; H373	calculé

Restrictions conseillées

Néant dans des conditions normales de traitement.
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un *.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.